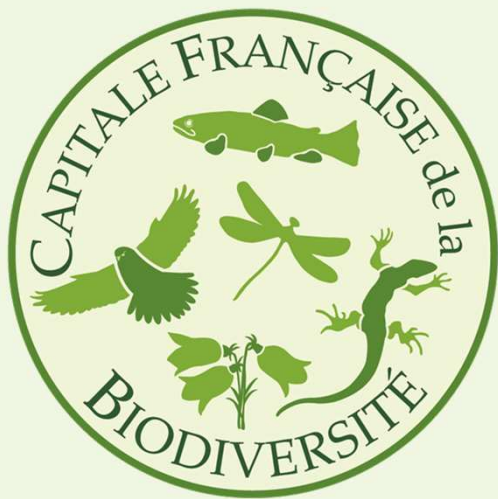




Concours 2011 **Capitale française** **de la biodiversité**

.....

Mardi 19 avril 2011

.....

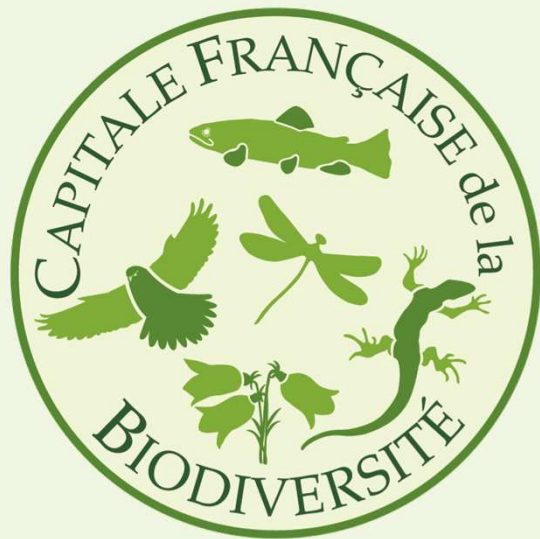
Atelier de Dijon
Concours Capitale
française de la biodiversité





1. Concours : Présentation
2. Présentation du questionnaire
3. Sensibiliser les élus et promouvoir ses actions

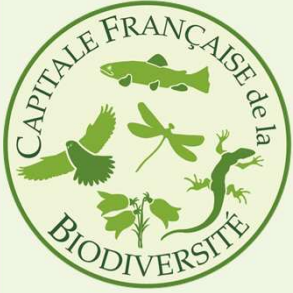




1. Concours : Présentation



Photo Laurent Geslin



Un concours pour promouvoir la biodiversité en ville

- Sensibiliser élus, décideurs, agents
- Inciter à réintroduire la nature dans la ville
- Promouvoir une gestion plus écologique des espaces verts
- Sensibiliser la population





Un concours européen cofinancé par la Commission Européenne



Natureparif

Fundación
Biodiversidad



Deutsche
Umwelthilfe

Regional
Environmental
Center Slovakia

Lake Balaton
Development
Coordination
Agency (LBDCA)

expertise, monitoring, évaluation finale du projet :
ICLEI – Local Governments for Sustainability
UICN – Comité européen

natureparif  Agence régionale
pour la nature
et la biodiversité
en Ile-de-France



Candidats : 5 catégories

Trois catégories de communes peuvent concourir selon leur nombre d'habitants :

1. de 2 000 à 20 000 habitants
2. de 20 001 à 100 000 habitants
3. plus de 100 000 habitants

Deux catégories d'intercommunalités peuvent concourir selon leur nombre d'habitants :

4. Communautés de communes (< 50 000 habitants)
5. Communauté urbaines et d'agglomération (> 50 000 habitants)





Outils pédagogiques

Un site européen dédié : <http://www.capital-biodiversity.eu/>

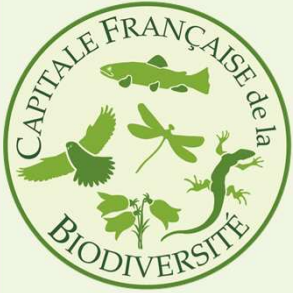
Sur le site de Natureparif :

- Une hot line pour accompagner les communes
- Une brochure d'information
- Des journées techniques d'information
- Un glossaire, un lexique

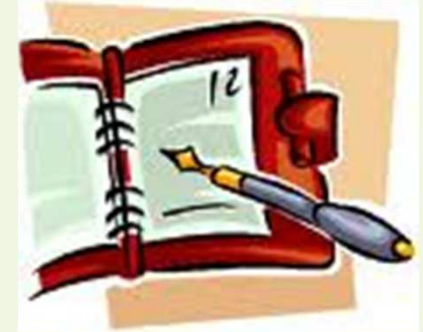


natureparif  Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France





Agenda du concours en 2011



- **7 février 2011 : lancement du concours**
- **31 mai 2011 : clôture du concours**
- **Juin – Juillet 2011 : Evaluation des candidatures**
- **Octobre 2011 : Remise des prix**
- **Décembre 2011 : Evaluation du projet et fichier d'expériences**





Comment participer ?

www.natureparif.fr/concours2011

Un questionnaire :

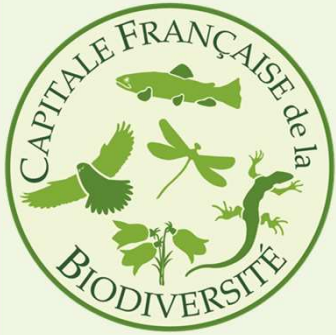
- Réponses à saisir en ligne
- Version PDF de préparation à télécharger





2. Un questionnaire pour identifier les actions menées





Un questionnaire pour identifier les actions menées

- **Elaboré par un comité scientifique national**

- définit les critères de sélection
- valide le questionnaire
- évalue les candidatures
- participe au jury.

- 3 chapitres

- 3 projets à présenter dans chacun des chapitres

- indicateurs de suivi de la biodiversité





Un questionnaire pour identifier les actions menées

- *Chapitre 1 :*

Aménagement du territoire : démarches de planification en faveur de la biodiversité

- *Chapitre 2 :*

Biodiversité locale : Gestion et suivi

- *Chapitre 3 :*

Biodiversité et citoyenneté





Des indicateurs pour améliorer la connaissance de son territoire et s'auto-évaluer

Il existe 25 « Indicateurs de Singapour » proposés par la CDB

➤ Il s'agit d'un outil d'auto-évaluation

Objectifs :

- évaluer les mesures mises en œuvre
- évaluer l'efficacité de l'utilisation des fonds publics
- comparer les progrès des villes et de suivre l'évolution de la biodiversité





2. Présentation des indicateurs de Singapour

Exemple d'indicateurs :

Quelle proportion du budget de la ville est allouée aux projets liés à la biodiversité?

Réponse :

Proportion du budget : %

☐ Nombre exact

☐ Approximatif

☐ Non disponible





Présentation des indicateurs de Singapour

10. Quelle proportion d'habitants vit à moins de 300 m d'un parc ou d'un espace naturel accessible ouvert au public ?

Pourcentage %

Nombre exact Approximatif Non disponible

11. Combien de manifestations liées à la biodiversité visant à sensibiliser et à informer le public ont-elles lieu dans votre commune chaque année ?

Nombre de projets par an

Nombre exact Approximatif Non disponible

12. Quelle proportion du budget de la ville est allouée aux projets liés à la biodiversité ?

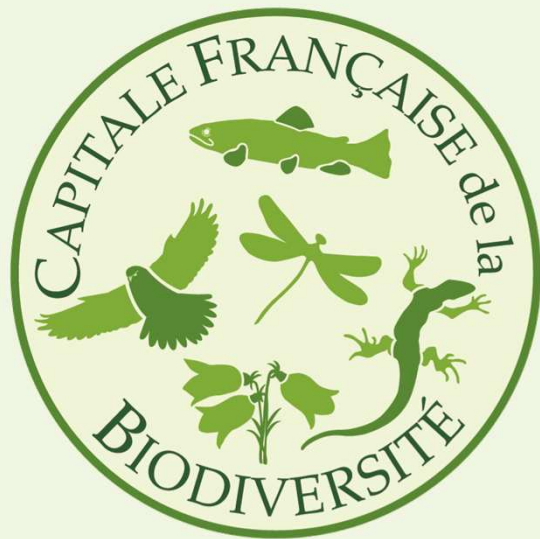
Proportion du budget %

Nombre exact Approximatif Non disponible

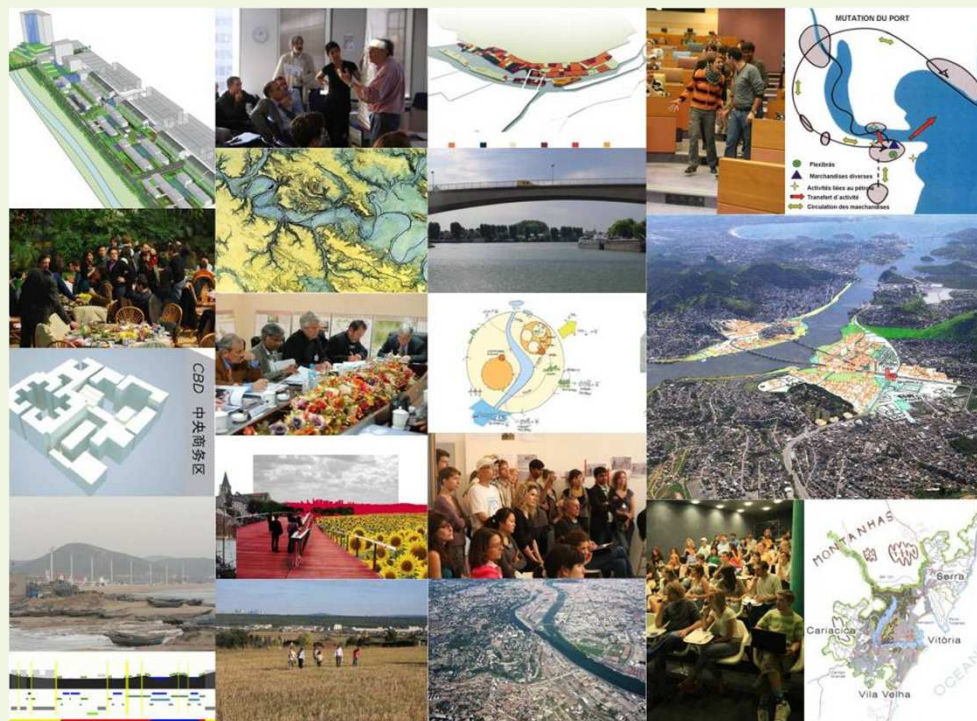
13. Combien existe-t-il de partenariats consacrés aux projets ou programmes liés à la biodiversité entre votre commune et des associations, ONG, agences, entreprises ?

Nombre de partenariats

Nombre exact Approximatif Non disponible



3. Un moyen de sensibiliser les élus et citoyens et promouvoir les actions locales





Sensibiliser sur les enjeux de la protection de biodiversité avec des partenaires



Terre Sauvage
un autre regard sur la nature

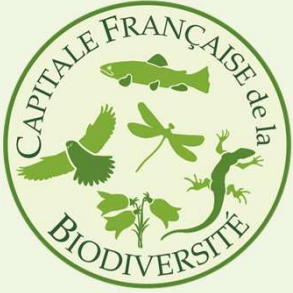


Plante&Cité
Ingénierie de la nature **en ville**
Center for landscape and urban horticulture



 **île de France**

natureparif 
Agence régionale
pour la nature
et la biodiversité
en Île-de-France



Récompenses

Un trophée et un prix « action partenaire »
pour le lauréat de chaque catégorie

Le trophée « Capitale 2011 » à l'un de ces lauréats

Le trophée Natureparif pour une ville d'Ile-de-France





Récompenser les acteurs locaux pour leur politique en faveur de la biodiversité



Partenariats prix :

LPO : refuge collectivité

UNAF : programme abeille sentinelle

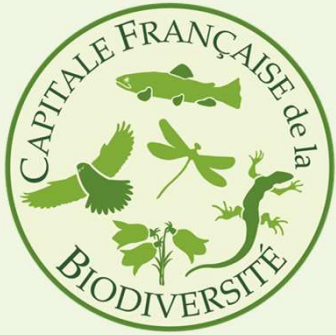
OPIE/ONF : abris à insectes

WWF : malles pédagogiques

Natureparif : exposition zéro pesticide

- Prix spécial Natureparif (Prix Ile-de-France)
- Capitale française de la biodiversité : présentation de la ville dans les instances internationales





La ville de Grande-Synthe, gagnant 2010 : Le concours : un moyen de communiquer

- dépliant A3 recto verso distribué avec le magazine municipal aux 8 500 foyers grand-synthois
- Une campagne d'affichage 4x3 dans toute l'agglomération pour une semaine. (bus)
- Kakemonos et banderoles (installés sur les lampadaires et aux quatre entrées de la ville).
- Plusieurs bâches monumentales (long de l'autoroute, sur le mur de la maison communale, au débouché direct de l'autoroute...)



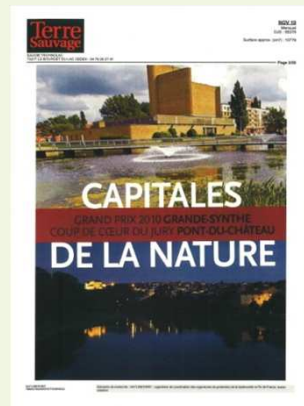
natureparif  Agence régionale
pour la nature
et la biodiversité
en Ile-de-France





Sensibiliser et valoriser

- Des articles dans la presse nationale et régionale



Besançon à l'honneur

BIODIVERSITÉ.

Coup d'essai et coup de maître pour Besançon, sacrée lauréate des villes françaises de plus de 100 000 habitants au 1^{er} concours national "Capitale française de la Biodiversité" organisé par Natureparif, l'agence régionale pour la biodiversité en Ile-de-France, dans le cadre de l'Année internationale de la diversité biologique. Remporté toutes catégories confondues par Grande-Synthe (22 000 habitants), ce concours vise à récompenser les communes ayant développé une politique et des actions exemplaires pour protéger et restaurer la biodiversité en milieu urbain. Remis conjointement à Françoise Presse (Adjointe déléguée à la Biodiversité) et Emmanuel Dumont (Adjoint délégué à la Communication), dans le cadre majestueux de la saie Victor Hugo à l'Assemblée nationale, cette distinction souligne les efforts de très longue date de la capitale comtoise qui n'a pas attendu le Grenelle de l'Environnement pour gérer durablement son patrimoine naturel (les espaces verts couvrent 37 % de son territoire) ainsi que son patrimoine bâti dont une partie – les fortifications de Vauban – a été inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.





Un outil pour valoriser les actions locales

- Identification des projets exemplaires et publication de fichier d'expériences





La Motte-Servolex

3^e prix Catégorie des villes de 10 001 à 30 000 habitants

Nom du projet : ILOTS DE SÉNESCENCE EN FORET COMMUNALE

Structure chargée de la mise en œuvre :

La Ville de la Motte-Servolex, en tant que propriétaire foncier et décisionnaire du plan d'aménagement forestier 2010-2024, est **maître d'ouvrage** sur ce projet.

L'ONF, en tant qu'organisme assurant la régie forestière de la forêt communale, et organisme conseil pour tout ce qui touche à la biodiversité forestière, est **maître d'œuvre du projet**, en collaboration avec le Service environnement développement durable de la Ville.

Objectifs

La mise en place d'îlots de sénescence au sein de la forêt communale de La Motte-Servolex, forêt d'une surface de 507 ha, répond à une volonté de la Ville de faire de sa forêt un support de biodiversité exceptionnel, tout en assurant ses fonctions de production de bois et d'accueil du public. La majorité des forêts communales sont de nos jours cultivées pour la production de bois d'œuvre ou charpente et de bois énergie, de manière la plus durable possible par le biais de la certification PEFC et par l'expertise importante des agents techniques de l'ONF. De ce fait, il n'existe quasiment plus en forêt de zones vieillissant naturellement, présentant des arbres morts sur pied ou au sol, ou des cortèges d'espèces propres aux zones forestières naturelles matures. La Ville de La Motte-Servolex a pris la décision d'inscrire à son plan d'aménagement forestier des zones qui ne seraient plus exploitées, sous forme d'îlots interconnectés, pour favoriser le retour des espèces de faune et de flore inféodées aux forêts matures et sénescentes.

Les îlots de sénescence individualisés font l'objet, depuis 2010 et jusqu'en 2012, d'inventaires floristiques et faunistiques par les associations naturalistes locales missionnées par la Ville. L'objectif est de faire un état initial de la biodiversité au sein des îlots pour disposer d'un indicateur d'efficacité du projet. De nouveaux inventaires seront lancés à l'issue du présent plan d'aménagement forestier, soit en 2024.

Apport pour la biodiversité

On estime que 25% de la biodiversité forestière est associée aux vieux bois et aux bois morts. La préserver, nécessite, par exemple de créer une mosaïque de milieux naturels, dans laquelle l'homme n'interviendra plus. Ces zones rendues à la naturalité sont appelées « îlots de sénescence ». Ils sont interconnectés grâce au maintien d'arbres « bio » (morts, à cavités ou dépérissants) dans le reste de la forêt. Toute une faune et une flore spécialisée en profiteront.

L'aménagement « îlots de sénescence » de la forêt communale est constitué de 11 îlots de forêts de surface et de forme variable, présentant une surface moyenne de 1,81 ha, soit une surface totale de 20,56 ha qui ne sera plus jamais exploitée pour la production de bois ou aménagée pour le tourisme. Un panneau explicatif a été disposé à proximité de l'îlot le plus accessible, indiquant les caractéristiques et l'objectif de l'aménagement. Chaque îlot a fait l'objet d'un marquage spécifique (triangle blanc à l'envers vu de l'extérieur et rond blanc vu de l'intérieur) afin de les délimiter et qu'ils soient visibles par les promeneurs passant à proximité.





Jarrie : Quelles actions ont été mises en œuvre depuis le concours ?

16

CRÉATION D'UN REFUGE LPO

Suite au prix reçu en novembre dernier, la commune a décidé de s'engager dans une démarche de création d'un refuge avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

Il s'agit d'une zone où la commune s'engage à mettre en place la protection de la faune et de la flore, afin de contribuer plus encore à la biodiversité du territoire. Sur cet espace la chasse n'est pas autorisée, aucune action impliquant la destruction des espèces ne peut être organisée, ni l'utilisation de produits chimiques. Plusieurs secteurs ont été envisagés (le Pâtre, le Clos Jouvin et Bon Repos). Finalement ce sont les terrains de Bon Repos qui deviendront le refuge LPO de Jarrie. Les élus ont fait ce choix car cet espace est favorable pour plusieurs raisons :

à présentes autour du château, comme gestion du refuge va être réalisée. Il permettra de mener dans cet espace comme les s de restauration du milieu seront aussi

JARRIE INTÈGRE L'ATLAS EUROPÉEN DE LA BIODIVERSITÉ !



17

1^{RE} JOURNÉE DES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES

Le 2 octobre dernier était organisée la première journée des Réserves Naturelles Régionales par la Région Rhône-Alpes. Lors de cette rencontre, les visiteurs ont pu découvrir la réserve, son fonctionnement, son histoire, etc. lors d'un parcours guidé autour de l'étang. Un ornithologue de la LPO était présent et a pu répondre aux questions plus précises sur la faune.



JARRIE ÉLUE CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ !





Merci de votre attention

concours2011@natureparif.fr
Gaelle.lejeune@natureparif.fr

